

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

European Innovation Fund, un compartiment de Aperture Investors SICAV

ISIN: LU2077747074, Classe IX, Capitalisation

Cette SICAV est gérée par Generali Investments Luxembourg S.A.

Objectif et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de générer des rendements ajustés du risque supérieurs à long terme au-delà de ceux de l'indice MSCI Europe Net Total Return EUR Index en investissant dans un portefeuille exposé essentiellement à des actions et instruments rattachés à des actions européens.

Le Gestionnaire financier gèrera activement le Fonds au moyen d'une sélection ascendante visant à dégager des rendements sur ses investissements des portefeuilles long et court. Le Gestionnaire financier choisit à son entière discrétion la composition du portefeuille du Fonds, qui peut donc s'écarter sensiblement de celle de l'Indice de référence afin de tirer parti d'opportunités d'investissement particulières.

Le Fonds prendra une exposition longue aux actions et titres rattachés à des actions de sociétés au sein desquelles l'innovation est à l'origine d'une croissance sous-estimée, d'un avantage concurrentiel et d'opportunités de réévaluation. Au vu du ciblage de sociétés innovantes, les participations du Fonds sont généralement des sociétés dégageant un impact ESG positif. En outre, une analyse des risques potentiels émanant de certaines considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) est intégrée dans le processus de sélection.

L'évaluation des risques ESG n'est qu'une indication et elle est intégrée dans l'approche active de sélection ascendante des titres. En effet, le

Fonds peut toujours détenir et conserver des titres de sociétés dans lesquels de tels risques ESG sont présents.

Au moins 70 % du portefeuille du Fonds seront investis dans des actions de sociétés cotées ou domiciliées dans un pays européen ou réalisant la majeure partie de leur activité économique en Europe.

Dans des conditions de marché normales, le Fonds devrait détenir des positions longues d'environ 90 à 130 % et des positions courtes indirectes d'environ 0 à 30 % des l'actif net.

Le Fonds peut également investir dans des OPCVM, des OPC ou des OPCVM-ETF et des ETC.

Le Fonds peut détenir jusqu'à 40 % de son actif net en liquidités telles que des dépôts en numéraire, des OPC du marché monétaire et des Instruments du marché monétaire.

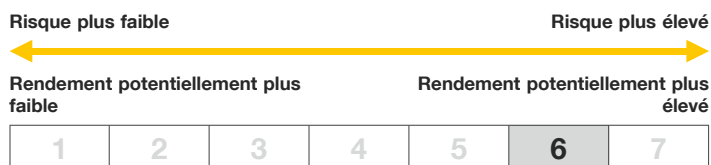
Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers et dérivés à des fins de couverture, de gestion de portefeuille efficiente et d'investissement.

Le Fonds est à capital variable. Vous pouvez obtenir le rachat des parts du Fonds chaque jour ouvrable au Luxembourg.

Cette catégorie de parts ne donne lieu à aucun dividende.

L'Indicateur de référence du Fonds est le MSCI Europe Net Total Return EUR Index.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

L'exposition du Fonds aux titres de créance à court terme explique qu'il soit classé dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur:

Risque de contrepartie: Le Fonds négocie des transactions sur dérivés avec diverses contreparties. Il existe un risque que les contreparties ne soient plus en mesure d'honorer leurs obligations de paiement.

Risque opérationnel et risque lié à la conservation des titres: Le Fonds pourrait être victime de fraude ou de tout autre acte criminel. Il pourrait également subir des pertes suite à des malentendus ou à des erreurs de la part de collaborateurs de la Société de Gestion, de la banque dépositaire ou de parties externes. Finalement, la gestion ou la conservation de ses encours pourraient être impactées par des événements extérieurs tels que des incendies, des désastres naturels, etc.

Finance durable: Il n'existe actuellement aucun cadre universellement accepté ni aucune liste de facteurs à prendre en compte pour s'assurer que des investissements sont durables. Le cadre juridique et réglementaire régissant la finance durable est toujours en cours de développement. L'absence de normes communes pourrait se traduire par l'adoption d'approches différentes pour fixer et atteindre les objectifs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). L'application de critères ESG au processus d'investissement pourrait exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons non financières et par conséquent faire renoncer à des opportunités de marché qui seraient accessibles à des fonds qui ne respectent pas de critères ESG ou de durabilité.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie risques du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5 %
Frais de sortie	1 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,43 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance: Le calcul prend en compte un taux de Commission de performance de 30,00% par an appliqué au rendement positif supérieur à « MSCI Europe Net Total Return EUR Index » (Indice de référence pour la Commission de performance). La Commission de performance est soumise à un mécanisme de récupération et peut être partiellement remboursable dans les conditions établies dans le prospectus.

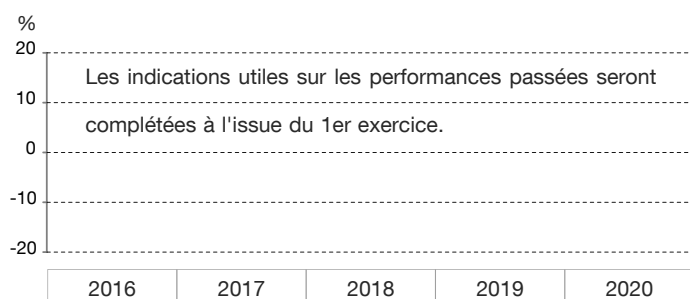
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le montant indiqué des frais courants est une estimation basée sur le montant total attendu des frais car les données historiques sont insuffisantes. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Il exclut les commissions de performance, le cas échéant, et les coûts du portefeuille liés aux transactions, à l'exception des coûts payés au dépositaire et des frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds indiquera le montant exact des frais encourus.

Une commission de conversion d'un maximum de 5,00 % de la valeur liquidative par part à convertir peut être facturée.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.generali-investments.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds: 17 décembre 2019.

Date de lancement de la part de Fonds: 13 octobre 2020.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

L'Indicateur de référence: MSCI Europe Net Total Return EUR Index.

La performance du Compartiment ne suit pas l'Indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en anglais gratuitement auprès de Generali Investments Luxembourg S.A., 4 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse électronique suivante: GILfundInfo@generali-invest.com.

Sous certaines conditions, vous pouvez convertir tout ou partie de vos parts d'un compartiment en parts d'un ou plusieurs autres compartiments. Vous trouverez des informations sur la procédure de droit de conversion au chapitre 8 du Prospectus.

Le Fonds propose d'autres classes pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les détails à jour de la politique de rémunération de la Société de gestion, comprenant, entre autres, une description du calcul des rémunérations et des bénéfices ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des bénéfices, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site Internet www.generali-investments.lu et un exemplaire papier de ladite politique de rémunération est également disponible sans frais pour les investisseurs qui en font la demande auprès du siège social de la Société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site Internet www.generali-investments.lu.

La responsabilité de Generali Investments Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Generali Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.